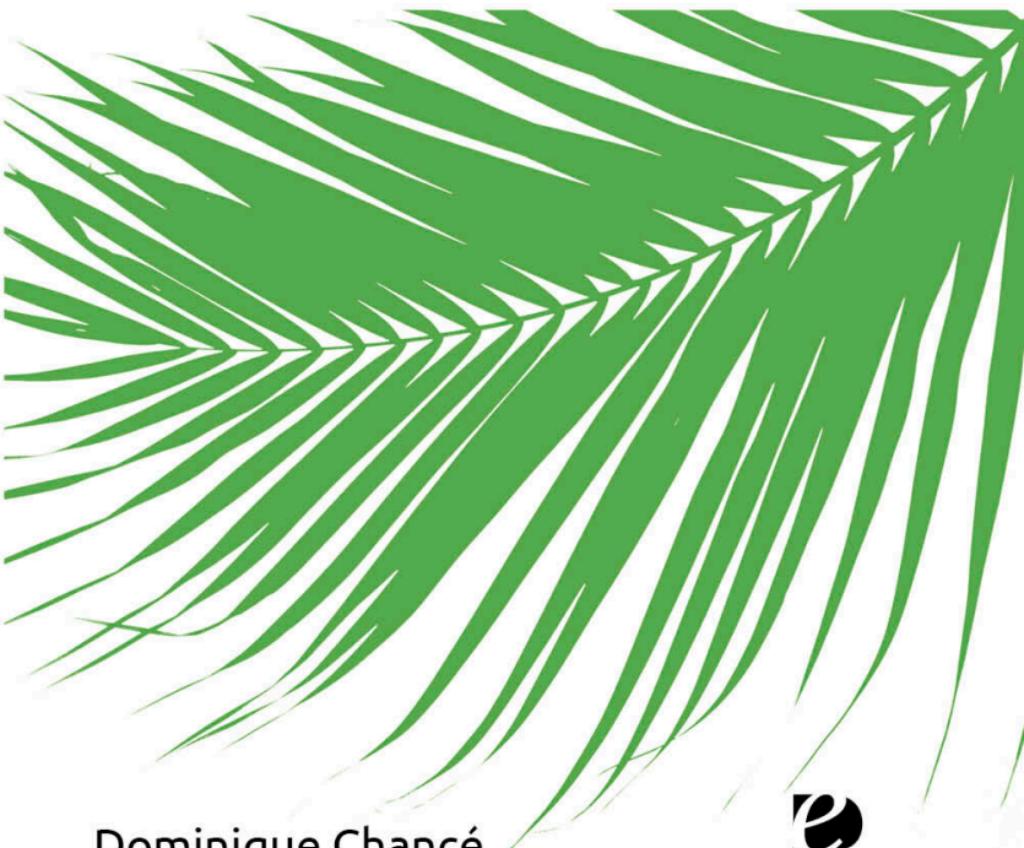


Histoire des littératures antillaises



Dominique Chancé



ellipses poche

À Francesca

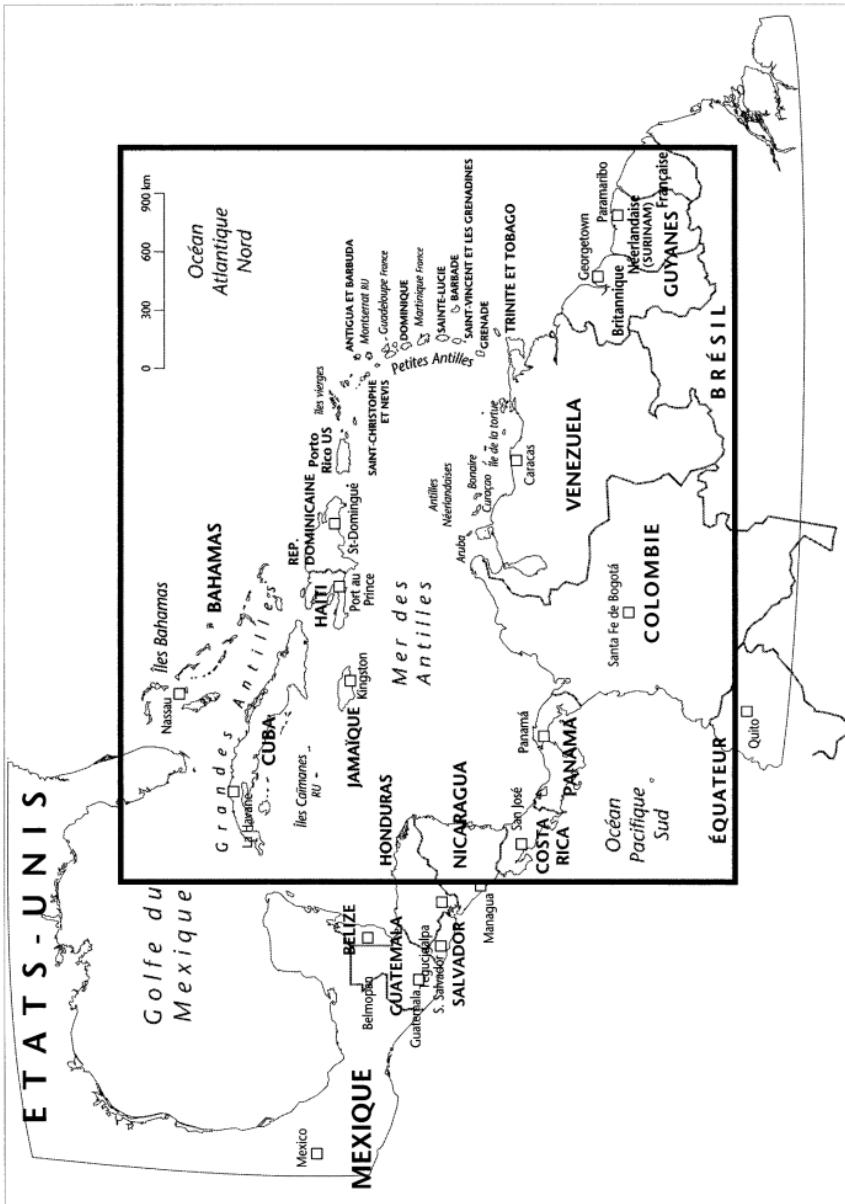
UNE HISTOIRE DES LITTÉRATURES ANTILLAISES

La littérature antillaise existe-t-elle ? Un ensemble des littératures antillaises, à la fois très hétérogène et cohérent, pourrait à tout le moins s'esquisser. De cet ensemble encore largement virtuel – nul ouvrage ne l'a encore construit comme objet scientifique, nulle tradition ne le soutient – l'ouvrage de littérature comparée, publié par James Arnold, *A History of Literature in the Caribbean* (2001) ou le livre plus ancien de Colette Maximin, *Littératures caribéennes comparées* (1996) donnent une idée, regroupant des recherches sur les littératures francophones, anglophones, hispanophones et germanophones de la Caraïbe. Les littératures des Antilles sont, en effet, constituées d'ensembles linguistiquement séparés, mais elles sont également de proportions et de nature très variables. Certaines sont nationales, comme celles de Cuba, de la République dominicaine, de Jamaïque ou d'Haïti, d'autres sont un fragment de littératures « métropolitaines », à l'instar de ce qui s'écrit en Martinique, Guadeloupe, Guyane, départements français d'Amérique dont les auteurs, Aimé Césaire ou Édouard Glissant, peuvent très bien être classés, dans les rayonnages des bibliothèques, entre Céline et Hugo. Certaines îles, telle Cuba, dont l'indépendance est ancienne et dont le territoire est vaste, ont produit une littérature autonome, tandis que d'autres, Sainte-Lucie, Barbade, Dominique, Grenade, Grenadines, forment de petits États qui peuvent, certes, donner naissance à de grands écrivains, rarement à une littérature. C'est pourquoi on les regroupe plus volontiers sous les termes de « littérature caribéenne anglophone » dont la cohérence est difficile à organiser, bien que le débat d'idées ait tissé un certain continuum entre les textes.

Deux représentations géopolitiques des Antilles



ETATS-UNIS



Cependant, l'expérience de la lecture, une certaine connaissance des faits historiques et culturels permettent d'appréhender, au moins intuitivement, une ou plutôt des littératures antillaises. Ce sont des littératures nées d'un même processus historique : la découverte des « Indes occidentales » par Christophe Colomb, à partir de 1492, la colonisation de ces territoires et l'extermination des populations caraïbes indigènes, l'organisation des « habitations » qui s'accompagne de la traite des Noirs déportés d'Afrique et de la transformation des propriétés en « plantations », la naissance des Créoles et la créolisation des mœurs, le développement de révoltes d'esclaves et d'un marronnage sporadique mais permanent, puis, enfin, l'abolition de la traite et de l'esclavage, l'indépendance de nombreuses îles à la fin du XIX^e et au XX^e siècle, la négociation d'un nouveau statut post-colonial dans plusieurs territoires. Tous ces traits historiques se retrouvent dans les « relations » historiques, romans, poèmes, essais, débats, qui jalonnent les littératures caribéennes, dans des étapes sinon simultanées, du moins similaires.

La vie de populations issues partout de la colonisation, de la traite des Noirs, de l'esclavage et des révoltes d'esclaves, de l'abolition au XIX^e siècle, puis des nouvelles immigrations d'Indiens de l'Inde, de Chinois, ou de Libanais, venus remplacer la main-d'œuvre noire ou chercher fortune, a pris la forme de ce qu'on a appelé d'abord « métissage », puis « transculturation » et aujourd'hui « créolisation ». En extrapolant les recherches en linguistique, on a pu, en effet, décrire les contacts de culture, la manière dont se créent de nouvelles croyances (le vaudou), de nouvelles danses, musiques, habitudes culinaires, rites sociaux, structures familiales, etc. Sans nier les conflits, les contradictions, la dualité qui persiste ou les effets pervers des frottements, sociologues, anthropologues, linguistes, ont décrit ces sociétés où la rencontre violente, forcée, inégale, a cependant donné naissance à des modes de vie originaux, dont les arts et la littérature témoignent.

Ce destin commun, même s'il offre des nuances, fait de ces îles un « monde » dont certains ont espéré parfois qu'il devienne une « fédération », à l'instar du Guadeloupéen Rémy Nainsouta qui assista, pour

la France, aux Conférences de Saint-Thomas, réunies à l'instigation de Roosevelt et Churchill, en 1948 et 1956, pour développer une institution commune et un marché commun aux Caraïbes. Ce projet n'a jamais vraiment pris corps, même si quelques institutions, politiques et économiques, interviennent dans l'aire caribéenne. L'histoire sépare autant qu'elle unit : les différences linguistiques, la prégnance des modèles culturels des anciennes métropoles, la dépendance économique et politique, continuée sous des formes nouvelles, rendent la circulation inter-caribéenne plus rare qu'on ne pourrait le supposer. Quant à délimiter le « monde caribéen » d'un point de vue géopolitique, les incertitudes sont grandes et l'on peut se demander s'il faut englober le sud des États-Unis, la Colombie, l'Amérique centrale, le Venezuela, dans une « grande Caraïbe » que certains aimeraient construire, ne serait-ce que pour mieux résister à l'impérialisme nord-américain. D'un point de vue plus conventionnel, la Caraïbe se réduit aux petites et grandes Antilles, aux îles néerlandaises, Aruba, Bonaire et Curaçao, et aux deux Guyanes.

Par conséquent, ni la définition objective des Antilles, ni la conscience d'être antillaises, ne sont une évidence pour ces îles de la Caraïbe. Elles ont d'abord été territoires coloniaux et longtemps leurs auteurs ont affirmé leur fidélité à une mère-patrie où ils allaient étudier et vivre assez fréquemment : c'est ce qu'on appelait « rentrer ». Toutefois, ces îles et leurs littératures sont unies par la géographie, l'insularité, le bassin de la mer des Caraïbes et ses particularités climatiques (les cyclones, le système de deux saisons, carême et hivernage), des paysages, qui, bien que perçus différemment selon les époques et les îles – selon qu'elles ont ou non un volcan, des forêts profondes, des montagnes, ce que certains ont appelé un « arrière-pays » –, forment une relative communauté, à tout le moins un « archipel », structure à la fois éclatée et cohérente, avec une flore et une faune assez semblables. Les idées et les textes n'ont cessé de circuler d'une île à l'autre, parfois par le détour des métropoles ou ex-métropoles ; certains faits historiques ont eu des résultats politiques, sociaux et culturels analogues, et un grand nombre de thèmes (l'esclavage, le marronnage, la beauté des mulâtres, les sorciers ou

« quimboiseurs »), et même des poétiques (l'indigénisme, le réalisme merveilleux, le baroque, la spirale), confèrent à ces littératures une cohérence qui les font antillaises.

C'est dans ce contexte caribéen que la littérature française des Antilles, privilégiée, puisque nous nous adressons à un lecteur français, prendra place, auprès des littératures d'Haïti et des îles hispanophones et anglophones. On ne saurait être exhaustif dans un panorama que la collection exige bref, et pour un ensemble de littératures aussi divers et étendu. Notre propre culture a ses lacunes qui scandaliseront les spécialistes de chaque domaine, peineront les amateurs de tel ou tel auteur ; certaines littératures comme celle des îles néerlandophones commencent à peine à se faire connaître tandis que les rééditions d'anciens textes sont rares. Il ne s'agira pas, quoi qu'il en soit, de dresser un catalogue, voire un palmarès, au prix d'injustices et d'oublis, mais de mettre en lumière quelques repères culturels et littéraires, quelques grandes figures qui donnent vie et sens aux littératures antillaises.

LITTÉRATURE DES ANTILLES FRANÇAISES : DES ORIGINES AU TOURNANT DU XX^E SIÈCLE

« SOUS LE RÉGIME FRANÇAIS »

Historiquement, les littératures francophones ne se distinguent pas tout d'abord, elles se développent « sous le régime français », selon le titre d'Auguste Viatte, auteur québécois d'une *Histoire littéraire de l'Amérique française, des origines à 1950*. La colonisation française regroupait alors le Québec, Saint-Christophe, la plus petite des îles des Antilles où seront écrits les premiers vers, avant ceux de Martinique ou de Guadeloupe, en 1639, Saint-Domingue, bien sûr, future Haïti, et la Louisiane. Des traits communs font l'unité d'une littérature qui est française avant d'être « américaine » et qui, écrite entre France et Amérique, dans les incessants voyages accomplis par les écrivains entre la métropole et les nouvelles terres, voire d'une île à l'autre, dans ce qui est perçu comme un même ensemble national, « s'adresse à des compatriotes du Vieux Monde, pour les intéresser aux choses du Nouveau. » (Viatte, 1954, 2)

Ainsi, un écrivain comme **Moreau de Saint-Méry** (1750-1819) est « né à la Martinique [...], il étudie à Paris, devient avocat au Cap-Français (aujourd'hui Cap-Haïtien), puis membre du Conseil supérieur de Saint-Domingue, épouse une Louisianaise, parcourt les Antilles une à une pour inventorier leurs archives, va terminer sa documentation en France où il fonde [...] le *Musée de Paris*, représente la Martinique à la Constituante, avant que la Terreur ne fasse de lui un exilé, imprimeur-libraire à Philadelphie, et que Napoléon ne le nomme historiographe de la marine ; disgracié plus tard, il meurt en France en 1819. » (Viatte, 1954, 3) Homme de la Caraïbe, dirait-on aujourd'hui,

Moreau de Saint-Méry est-il plus martiniquais que saint-domingois ? Serait-il plus français qu'américain ? Il a laissé l'un des premiers témoignages d'une cérémonie vaudou à Saint-Domingue et bien des descriptions précieuses pour les historiens (*Description de la partie française de Saint-Domingue*, Philadelphie, 1797, rééditée par B. Maurel et É. Taillemite en 1958, Paris, Société de l'histoire des colonies françaises). Cette carrière, qui n'a rien d'exceptionnel, permet de saisir comment la circulation des hommes et des livres contribuera à donner une grande unité aux écrits parus dans les premiers temps de la colonie, du nord au sud de l'Amérique.

D'après l'inventaire de bibliothèques, d'archives et le témoignage des lettres et des œuvres, il ne semble pas que les premiers colons aient été aussi incultes que l'on a bien voulu le croire ensuite. Les témoignages sont assez variables, n'excluant pas les mouvements d'humeur, des plaintes qui, sans doute, naissent d'une nostalgie de la France. Auguste Viatte cite des lettres témoignant de l'existence d'une « bonne compagnie transplantée [...] fort cultivée ». On ne sait si un véritable intérêt intellectuel se développe mais une certaine élite sociale lit et écrit, même si les bibliothèques semblent composées pour moitié de livres religieux et pour le reste de manuels pratiques. On joue tout de même *Tartuffe* au Québec, en 1699, on présente Molière, Marivaux, le *Pygmalion* de Rousseau, à Saint-Domingue. *Le Devin du village* est joué en 1764, au Cap, comme le raconte Alejo Carpentier dans *Le Siècle des Lumières*. Des troupes de comédiens existent, les « mulâtresses » et les « négresses » ont quelques loges au théâtre, ce dont témoigne Maynard de Quelhe, dans *Outre-Mer* (1835), à l'instar de Moreau de Saint-Méry, dans ses très intéressantes pages dédiées au théâtre du Cap-Français (futur Cap-Haïtien) ; on écrit même des « pièces locales », enrichies de créole et de personnages de la colonie. Au cours du XVIII^e siècle sont fondées les premières imprimeries aux Antilles et des gazettes paraissent à la fin du siècle, à Saint-Domingue et en Louisiane. Là encore *La Description de la partie française de l'isle de Saint-Domingue*, par Moreau de Saint-Méry donne de précieuses informations sur le développement de la presse et de la vie intellectuelle. Moreau déplore à ce sujet que, tandis que les colonies

espagnoles possèdent des universités, les colonies françaises se limitent à l'enseignement primaire, obligeant les enfants de colons à partir pour acquérir, en France, un savoir peu utile aux colonies. Les descriptions précises de la vie des différentes classes, leur typologie, la présentation des danses auquel Moreau adjoint le vaudou, sans compter bien sûr l'analyse historique, économique, géographique, la description des équipements et travaux d'infrastructure, font de cet ouvrage un témoignage passionnant. Moreau de Saint-Méry représente assez l'homme des Lumières, mesuré, très cultivé et subtil. S'il plaide contre le « préjugé », il ne s'avance guère, pourrait-on lui reprocher, dans une description détaillée de la vie des esclaves. Il semble, en quelque sorte, aller de soi qu'on les plaint et qu'il n'est pas nécessaire d'en dire plus quant à leur condition et à la vie des plantations. Il s'agit moins, dans sa perspective, d'abolir une abomination que d'améliorer le sort des esclaves et de multiplier les affranchissements et l'intégration sociale des hommes de couleur. C'est encore dans le livre de Moreau de Saint-Méry que l'on trouve le premier texte en créole de la littérature francophone, la chanson *Lisette quitté la plaine*, écrite (ou recueillie) au milieu du XVIII^e siècle, par Duvivier de la Mahautière, futur Conseiller de Port-au-Prince.

La formation du créole a été longuement discutée. On peut se reporter aux études de Robert Chaudenson, *Des îles, des hommes, des langues* (1992) qui en retrace le processus, et à l'ouvrage collectif sous la direction d'Alain Yacou, *Créoles de la Caraïbe* (1996) qui recense nombre de questions à ce sujet. On a peu écrit en créole ; cette langue essentiellement orale, parlée tant par les colons blancs que par esclaves et hommes de couleur, a été la langue de l'échange quotidien, mais également d'une littérature orale : contes, devinettes (« titims »), chansons, poèmes, puis fables traduisant ou imitant celles de La Fontaine. Au XX^e siècle, on a tenté d'« aménager » le créole, de l'orthographier, de le normaliser pour en faire une langue d'écriture. De nombreux Antillais parlent le créole et le français, dans une situation qu'on a appelée de « diglossie », c'est-à-dire d'un partage inéquitable symboliquement entre les deux langues, selon les contextes sociaux. Certains linguistes et idéologues, après avoir fait reconnaître

le créole comme une langue, et non plus comme un « patois » ou un « baragouin », ont tenté de créer une relation qui serait plus favorable au créole, tant à l'école, à l'université que dans la vie quotidienne et officielle. Ces questions sont largement débattues dans la littérature, les représentations du créole et de la culture orale, des conteurs et des veillées, sont des thèmes récurrents dans les romans antillais.

LES ANTILLES FRANÇAISES AVANT LE XX^E SIÈCLE

À partir de 1804, le destin des littératures française et haïtienne se séparent, tandis que le Canada et la Louisiane, que la France avait cédés à l'Angleterre ou à l'Espagne, depuis 1762 et 1763, développaien leur propre littérature.

Les premiers écrits des Antilles francophones seront des textes historiques, et ce que Viatte appelle une « littérature d'action », « Relations » des jésuites et autres missionnaires. En ce qui concerne les Antilles, on peut lire avec profit l'*Histoire générale des Antilles* (1667), du **Père Du Tertre** (1610-1687) et le *Voyage aux Isles, Chronique aventureuse des Caraïbes, 1693-1705*, du **Père J.-B. Labat** (1663-1738), qu'une réédition récente (1993), a rendu accessible. Ces récits souvent pleins de verve, racontent avec précision l'installation des premiers colons et des missions, leur rencontre avec les Caraïbes qui n'avaient pas encore été exterminés, sans omettre une description, tant de la vie des esclaves africains que des marrons, ces esclaves révoltés qui s'enfuyaient dans les collines boisées ou « mornes ». L'inventaire curieux des mœurs et du langage, une description de la faune et de la flore, des plantes médicinales, des accidents climatiques tels un cyclone, une réflexion sur les « sauvages » et la christianisation, dans cette colonisation naissante, font de ces récits des témoignages historiques et anthropologiques passionnants.

Quelques rares poètes, tel le guadeloupéen **Nicolas Germain Léonard** (1744-1793), donnent une première image des tropiques.

Léonard est un écrivain du XVIII^e siècle, proche de Chénier, Delille, ou du Réunionnais Parny, qui commencent à explorer une sensibilité mélancolique, la rêverie dans les « déserts », annonçant le romantisme. *La Nouvelle Clémentine* (1774) et un autre roman épistolaire, *Les Lettres de deux amants habitants de Lyon*, publié en 1783, eurent un grand succès. Ses *Idylles et Poèmes champêtres*, en 1782, se concluaient par des poèmes légers et sensuels, en vers courts, « Chansons et Romances ». Dans les *Stances sur les bois de Romainville à mon retour de l'Amérique* et la *Lettre sur un voyage aux Antilles* (*Oeuvres*, Paris, Édition Campenon, imprimerie Didot, 1798), Léonard évoque les Antilles qu'il a visitées lors d'un de ses retours au pays natal. Son témoignage sur la plantation au XVIII^e siècle, sur l'avarice des maîtres, sur les mauvais traitements infligés aux esclaves, y compris par des enfants, est très précieux, rapporté dans un langage simple et précis : « J'ai vu des habitants acheter des barils de harengs gâtés pour leurs nègres ; ils aimaien mieux les empoisonner à peu de frais, que de payer plus cher une nourriture salubre : tant l'avarice connaît peu ses intérêts. » (p. 201) On est étonné de bien des remarques, qui témoignent d'un regard sensible. Certes, Léonard, en écrivain de son temps, n'écrit pas beaucoup sur les Antilles : l'exotisme est encore inexistant, Bernardin de Saint-Pierre ne l'inventera qu'en 1788, et la notion d'« auteur antillais » est encore loin de voir le jour. Les auteurs sont d'abord français ; voyageant parfois entre la France et leur pays natal, ils écrivent dans le style de leur époque, sans chercher de spécificité. Léonard initie cependant une double nostalgie bien typique des auteurs des Antilles, écrivant entre les deux rives de l'Atlantique. Il a su explorer, l'un des premiers, les paysages antillais, sans exotisme, et décrire sans concession la réalité des plantations.

La littérature ne s'épanouit guère qu'au XIX^e siècle, où les auteurs, sans être abondants, ou majeurs, font entendre une voix singulière. Ce sont toujours des auteurs « français », et on chercherait en vain dans ces textes, un sentiment nationaliste, comme à Cuba ou en Haïti. Il serait vain de s'étendre trop longuement sur des œuvres pour la plupart inaccessibles, non rééditées, largement oubliées, même aux